

UN PROJET TOURISTIQUE POUR METTRE EN VALEUR LA FORÊT, L'EAU ET L'AIR

Ranrupt

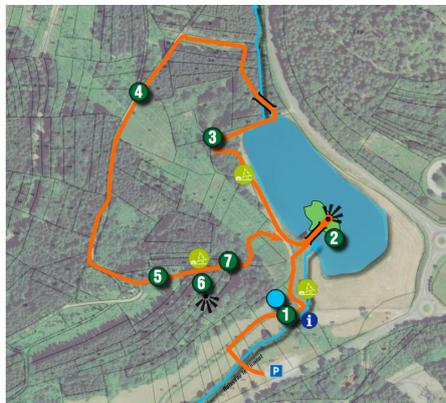
Ranrupt souhaite mettre en avant le rôle des espaces naturels dans l'équilibre climatique à travers la création d'un sentier ludique et thématique et d'une piste cyclable touristique

UN PROJET LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Le projet éco-touristique cyclable et le sentier thématique autour de l'étang de Steige, l'équipe municipale sous l'égide de Thierry Sieffer en parle dès 2014 : relier les trois communes de la Climontaine par des moyens de mobilité douce et mettre en valeur le patrimoine paysager leur semble essentiel pour l'avenir. Après un travail avec la communauté de communes et l'office de tourisme, Ranrupt s'appuie sur Cimbô Conseils pour concevoir le projet. La commune associe aussi M. Comba de la DDT qui la conseille dans sa démarche.

DES INSPIRATIONS AUTRICHIENNES ... ET ALSACIENNES

En 2018, des représentants de Ranrupt participent à un voyage organisé par Cimbô Conseils et l'office de tourisme afin de découvrir des sentiers thématiques et ludiques en Autriche où le concept est très développé. Cela permet d'approfondir la réflexion : « Nous avons vu tout ce qu'il se faisait là-bas et aussi compris ce qu'il ne fallait pas faire ! Il est indispensable aussi que le projet prenne en compte les autres initiatives du territoire et qu'il y ait une bonne synergie.



Le circuit du futur sentier ludique de l'étang avec ses 7 stations

C'est pourquoi Thierry Sieffer s'est tourné vers les communes voisines, Saint-Blaise-La-Roche, Colroy-La-Roche et Breitenbach

UN PROJET COLLECTIF AVANT TOUT

Thierry Sieffer souligne l'importance d'intégrer l'ensemble des parties prenantes, « ce projet est un véritable projet de territoire qui doit associer tous les acteurs disposant de l'expertise et vivant sur le territoire ». Sont donc associés les propriétaires forestiers pour la mise en œuvre de la stratégie forestière, l'association de pêche pour l'organisation des activités liées aux milieux aquatiques, mais aussi le tissu économique et les associations qui portent la voix des habitants.



EN QUELQUES MOTS...

PROTÉGER LA FORÊT, L'EAU ET L'AIR

Faire connaître et comprendre la forêt, son impact sur l'eau et l'air, est l'enjeu essentiel de ce projet.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Le projet permettra de déconcentrer l'afflux touristique au Champ du Feu et de le diffuser aux alentours. Cet aménagement concilie écologie et développement local vertueux.

UTILISER L'EXISTANT

En concertation avec le département pour le traçage du chemin et avec la volonté de minimiser l'impact sur l'environnement, « nous avons réutilisé au maximum ce qui était existant, il n'y a donc pas grand-chose à créer. »



« Protéger la planète, nous essayons par ce projet d'y contribuer, à notre échelle, avec humilité ! »

Thierry Sieffer, Maire de Ranrupt

COÛT

Coût total (piste cyclable + sentier) : 600 000 €

300 000 € : itinéraire éco-touristique

220 000 € : sentier thématique

80 000 € : maîtrise d'oeuvre et études environnementales divers et main d'oeuvre)

SUBVENTIONS

290 000 € du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

150 000 € du département

40 000 € de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

120 000 € des communes de St Blaise, Colroy et Ranrupt

PARTENAIRES

DDT (Directions Départementales des territoires) avec Tom Comba : sollicitation lors de la phase initiale du projet

Cimbô Conseils : conception du projet par notamment des ateliers collectifs de brainstorming

Centre technique du conseil départemental : travaux de voirie mais aussi pour une cohérence du projet sur le Champ du Feu.

ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) : élaboration du cahier des charges pour le maître d'oeuvre et pour le marché public

UNE CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE

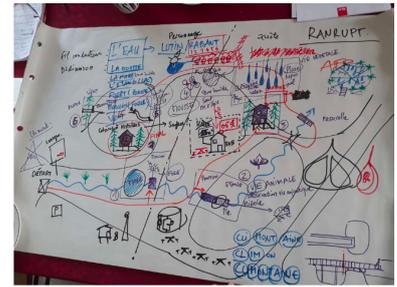
« Ensemble, on va plus loin, mais on ne va pas forcément plus vite, il y a tellement d'interactions » reconnaît Thierry. Il faut s'accorder pour faire mûrir le projet avant d'oeuvrer ensemble. Ainsi, les maires des communes alentours décident de s'associer : une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre les trois communes de Ranrupt, Saint-Blaise-la-Roche et Colroy-la-Roche.

AMÉNAGER ET PRÉSERVER, C'EST POSSIBLE

« Ce projet démontrera que l'on peut faire des choses sur un territoire tout en le préservant ». Pour ce faire, les options d'aménagement sont méticuleusement évaluées. Ainsi, les zones humides sont préservées, pas de revêtement macadam, mais des platelages et du stabilisé : l'intégration dans le paysage est une priorité.

BIEN CIBLER LE PROJET

Si le FEADER soutient les projets éco-touristiques, ce n'est pas le cas pour ceux dédiés à la mobilité. Il est donc essentiel d'avoir bien clarifié les objectifs du projet et de veiller à sa dénomination avant de faire appel aux subventions.



Atelier convivial de brainstorming pour la conception du sentier en partenariat avec Cimbô Conseils.

AVOIR UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE POUR RÉUSSIR À FÉDÉRER

Le projet n'est pas centré sur Ranrupt, mais sur la vallée de la Climontaine. Il est pensé à partir d'une vision commune du territoire, d'où l'intérêt d'y inclure les habitants : « On ne communique jamais assez, il faut saisir toutes les opportunités pour que chacun chemine parallèlement et se sente partenaire ». L'épidémie a empêché l'organisation de réunions, mais la commune y pallie grâce aux courriels et à ses journaux bi-annuels. Pour Thierry Sieffer, « ce projet a été un élément important du bilan de l'équipe sortante et de sa réélection, preuve de l'attachement grandissant des habitants à leur milieu de vie. »

SOLLICITER UN EXPERT DE LA DDT

Thierry Sieffer s'était tourné vers Tom Comba de la DDT (Direction Départementale des Territoires Bas-Rhin) pour lui présenter le projet et avoir son aval. Cela a permis de valider les options et fera gagner du temps lors de demandes ultérieures pour la réalisation.

CONTACT

Thierry SIEFFER,
Maire de Ranrupt
mairie.ranrupt@wanadoo.fr
03.88.97.60.83